

Les forêts

Les forêts

Le poumon vert de la région

La forêt est caractérisée par la présence de l'arbre. Elle accueille une biodiversité riche : plantes, champignons, animaux, etc. et reste un lieu privilégié de découverte de la nature. La majeure partie des forêts de la région Nord - Pas-de-Calais est située dans les territoires de Parcs.

La constitution des forêts régionales

En fonction de la nature du sol (humide/sec, acide/basique) et de l'emprise humaine, les forêts régionales sont constituées :

- d'essences régionales (feuillues) : chênes pédonculé et sessile, hêtre, frêne, charme, merisier, érable sycomore, aulne glutineux, etc. ;
- d'essences non régionales : principalement des résineux (pin sylvestre, douglas, etc.).

Un rôle primordial pour l'accueil de la biodiversité

La flore forestière est diversifiée. Dans les sous-bois, il est possible d'observer des plantes communes à rares. Quelques exemples : la digitale pourpre, le tamier commun, le cerisier à grappes, le muguet, la jacinthe des bois, l'ail des ours, l'osmonde royale, la fougère aigle, le chèvrefeuille des bois ou encore la myrtille.

La diversité de la composition des forêts régionales est principalement en lien avec les conditions d'humidité et d'acidité du sol.

Les animaux ne sont pas en reste car la forêt offre gîte et couvert à bon nombre d'espèces facilement observables : écureuil roux, pic épeiche, geai des chênes, bécasse des bois, insectes longicornes, etc.



La forêt de
Desvres

La forêt de Boulogne-sur-
mer

Des milieux exploités et façonnés par l'homme

Au cours de l'histoire, l'homme a très tôt exploité la forêt pour ses ressources, notamment pour le bois qui fut autrefois un matériau de construction privilégié (habitations, vaisseaux de guerre) et une source de chauffage pour les populations. Le développement de l'agriculture et des populations humaines ont profondément modifié les paysages forestiers par des défrichements plus ou moins importants selon les secteurs.

La surface des forêts a évolué au fil du temps, en fonction des besoins humains, d'évènements historiques (bombardements au cours des guerres mondiales) ou climatiques (épisodes de fortes tempêtes).

Aujourd'hui, l'utilisation des forêts est axée sur la production de bois d'œuvre ou de chauffage, la chasse et l'accueil du public. Les forêts publiques (appartenant à l'État) sont gérées par l'Office national des forêts. Les autres massifs forestiers appartiennent à des propriétaires privés qui restent libres d'ouvrir ou non leurs propriétés au public.

Quelques exemples de massifs forestiers à découvrir dans les Parcs

- Dans le PNR Scarpe-Escaut : forêts de Raismes-Saint-Amand-Wallers, de Marchiennes, de Bonsecours, de Flines-lez-Mortagne,
- Dans le PNR des Caps et marais d'Opale : forêts de Desvres, de Boulogne-sur-mer, de Rihoult-Clairmarais,
- Dans le PNR de l'Avesnois : forêts de Mormal, de Trélon.

La forêt de Raismes - Saint-Amand - Wallers

